

■ ■ ■ COMMUNIQUE DE PRESSE (Paris XIII, 30 mai 2008)

Charles Milhaud, président de la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité, Jean-Paul Huchon, président du conseil régional et Bertrand Delanoë, maire de Paris ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de la maison d'accueil spécialisée Clément Wurtz, de l'ESAT Jean-Claude Bonnet et du foyer d'hébergement Marco Polo par :

*Jérôme Coumet, maire du XIIIème arrondissement
Claude Kupfer, préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris*

en présence de

*Véronique Dubarry, adjointe au maire de Paris, chargée des personnes en situation de handicap
Jean-Marie Le Guen, député et vice-président de l'Assemblée Nationale
Jean-Yves Mano, président de l'OPAC à Paris et adjoint au maire chargé du logement
Jean-François Gueullette, directeur général de l'OPAC à Paris*

**Le 30 mai 2008 à 11h
57/59 rue Patay – 75013 Paris**

■ **Un pôle de trois établissements dédiés aux personnes handicapées :**

Construits à l'initiative de la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité, en partenariat avec Notre Dame de Joye, Les Amis de Karen et l'Association des Familles de Traumatés Crâniens Ile-de-France, les trois établissements ont ouvert en novembre et décembre 2007. Propriété de l'OPAC de Paris, ils sont regroupés sur un même site dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité en est le gestionnaire.

- **Une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) pour adultes** accueille 36 personnes dont 24 personnes en état de grande dépendance - notamment des personnes souffrant de lésions cérébrales importantes - et 12 en situation de polyhandicap. Ces personnes bénéficient d'un accompagnement spécifique quotidien et d'une prise en charge médicale nécessaire à leur état de santé. Le financement de fonctionnement est assuré par l'assurance maladie.

- **Un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT).** Cette entreprise spécifique a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des personnes handicapées. Elle permet à 60 personnes, dont 45 personnes atteintes de déficience intellectuelle et de 15 personnes ayant subi un traumatisme cérébral, de travailler dans le secteur tertiaire et particulièrement pour des travaux informatiques, de routage, de secrétariat et d'imprimerie. Les tâches liées à cette production sont adaptées aux besoins et aux capacités de chacun. Le financement du fonctionnement est assuré par une dotation globale de l'Etat d'une part et par les recettes de l'activité commerciale de l'autre.

- **Un foyer d'hébergement pour 20 adultes handicapés mentaux** qui travaillent pour l'ESAT. Le financement du fonctionnement est assuré par l'aide sociale départementale. Les personnes accueillies participent également aux frais de leur hébergement.

■ **Garantie de sécurité et qualité des soins**

Entourés par une équipe pluridisciplinaire de 56 personnes, spécialement formée à la prise en charge des personnes polyhandicapées ou souffrant de lésions cérébrales, les résidents trouvent l'attention et les soins dont ils ont besoin, dans le respect de leur autonomie.

Centré sur la vie et les relations avec l'extérieur, le pôle d'établissements propose des activités diverses telles que des ateliers manuels, un atelier d'écriture et des sorties culturelles organisées par l'animatrice et l'équipe soignante. Les familles et les amis sont associés à la vie des établissements et y participent régulièrement.

■ **Financement**

La construction de l'établissement a duré 26 mois et son coût immobilier est estimé à 13 294 574 euros. Le financement prévisionnel de l'immobilier est réparti de la façon suivante :

Maison d'accueil spécialisée Clément Wurtz		7 486 140 euros
<ul style="list-style-type: none"> ● Prêts - Caisse d'Epargne-prêt sur 25 ans à 4,96% : 5 034 542 euros - CRAMIF-prêt sur 20 ans sans intérêt : 502 332 euros - AGIRC-ARRCO-prêt sur 20 ans sans intérêt : 181 712 euros 	<ul style="list-style-type: none"> ● Subventions - Conseil régional-subvention contrat de plan : 644 928 euros - DDASS-dotation exceptionnelle : 576 256 euros - Caisse d'Epargne Ile de France (PELS) : 150 000 euros 	
ESAT Jean-Claude Bonnet		4 007 458 euros
<ul style="list-style-type: none"> ● Prêts - Caisse d'Epargne- prêt sur 25 ans à 4,96 % : 2 967 787 euros 	<ul style="list-style-type: none"> ● Subventions - Conseil régional-contrat de plan : 329 289 euros - Conseil régional-subvention panneaux solaires : 17 052 euros - AGIRC/ARRCO-accès prioritaire : 518 330 euros - Mutualité Sociale Agricole-accès prioritaire : 100 000 euros - Caisse d'Epargne Ile de France (PELS) : 75 000 euros 	
Foyer d'hébergement Marco Polo		1 800 976 euros
<ul style="list-style-type: none"> ● Prêts - Caisse des Dépôts-Prêt Locatif à Usage Social sur 35 ans à 4% : 964 319 euros - Caisse des Dépôts-Prêt Locatif à Usage Social sur 50 ans à 4% : 248 000 euros - Groupement Interprofessionnel pour la Construction prêt à 1% : 150 000 euros - Caisse d'Epargne- prêt sur 25 ans à 4,96%: 70 348 euros - Prêt complémentaire sur 40 ans à 3,80 % : 14 341 euros 	<ul style="list-style-type: none"> ● Subventions - Ville de Paris -subvention exceptionnelle : 300 000 euros -Conseil régional-subvention panneaux solaires : 8 820 euros 	

OPAC de Paris

L'OPAC de Paris est le principal bailleur social d'Ile-de-France et le premier constructeur à Paris. L'établissement contribue fortement au développement du logement social dans la capitale en produisant près de 1200 logements par an. Son patrimoine représente actuellement 117 000 logements dont environ 10 000 en proche banlieue. L'OPAC gère également 3600 commerces en pied d'immeubles et contribue ainsi à la vie des quartiers.

La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité

La Fondation a été créée par les Caisses d'Epargne et de prévoyance et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et reconnue d'utilité publique en avril 2001. Sous l'impulsion de son président Charles Milhaud, elle mène des actions de lutte contre les formes de dépendance et d'isolement liées au grand âge, à la maladie, au handicap ou encore à des situations d'illettrisme. Elle est dirigée par Didier Tabuteau.

Contacts :

Paris XIII

Luc Royet, directeur

Tel : 01 53 94 90 00

Marguerite Azcona

Directrice de la mission communication

Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité

Tel : 01 58 40 31 44

François-Marie Retourné

Communication

OPAC de Paris

Tel : 01.44.41.78.65